

Arrêté

Générale

modern

## Arrêté n° 96-0588/PR/FIN portant création des organes de la commission de préparation de la table ronde.

n° 96-0588/PR/FIN

Ministère

Ministère des finances et de l'économie nationale

Date de publication

4 septembre 1996

Numéro JO

n° 17 du 15/09/1996

Date du numéro

15 septembre 1996

### INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

### TEXTE INTÉGRAL

Il est créé deux organes au sein de la commission nationale chargée de la préparation de la table ronde : -Un comité central chargé de l'élaboration, de l'édition et de la diffusion des documents supports de la table ronde ainsi que de la sensibilisation des instances nationales et des donateurs

- Un comité d'organisation chargé de la préparation-matérielle et du déroulement de la conférence. -Le comité central est formé des responsables de sous-commissions définis à l'article 3, du président du comité de démobilisation et de réinsertion, du président du comité de réhabilitation et de reconstruction et du coordinateur du PAS. La nature et la composition de chaque sous-commission sont décrites ci-après : — Sous-commission 1 : équilibre budgétaire et monétaire. Responsable : Mohamed Abdi Dougsieh — directeur des Finances. Suppléant : Mohamed Sakieh Kayad — directeur du Plan. Rapporteur : Houmed Abdou Daoud — chef du Département étude de la BND. — Sous-commission 2 : restructuration des entreprises publiques. Responsable : Aden Doualeh — directeur du PAID. Suppléant : Barkad Houssein Warsama — agent comptable de l'EDD. Rapporteur : Hassan Issa Sultan — Ministère des Finances et de l'Economie nationale. — Sous-commission 3 : réformes institutionnelles. Responsable : Zahra Kamil Ali — responsable du Département juridique au Secrétariat général du Gouvernement. Suppléant : Yacin Hassan Liban — directeur de la Fonction publique. Rapporteur : Ali Mohamed Kamil — directeur de l'INAP. — Sous-commission 4 : libéralisation économique et développement du secteur privé. Responsable : Simon Mibrathu — conseiller technique du ministre des Finances. Suppléant : Mohamed Omar Dabar — secrétaire général adjoint de la CICID. Rapporteur : Ali Hassan Bahdon — chef de service des Affaires économiques et des Prix. — Sous-commission 5 : développement industriel et rural. Responsable : Abdoukader Kamil — directeur de l'ONED. Suppléant : Abdi Farah Chideh — conseiller technique du ministre de l'Industrie. Rapporteur : Mohamed Jalludine — chef de division — ISEST. — Sous-commission 6 : développement urbain et habitat social. -Responsable : Ali Cheikh Barkat — directeur de la DUL. Suppléant : Houssein Hassan Farah — directeur de la DINAS. Rapporteur : Abdallah Abdillahi Miqil — secrétaire général du Ministère de l'Intérieur. — Sous-commission 7 : développement des ressources humaines. Responsable : Niazi Abdoukarim Mokbel — directeur général de l'Education nationale. Suppléant : Dr Salah Banoïta — secrétaire général du Ministère de la Santé. Rapporteur : Abdi Elmi Achkir — conseiller technique du ministre du Travail. — Sous-commission 8 : secteur porteurs. Responsable : Abdi Ibrahim — directeur des Travaux publics. Suppléant : Farah Moumin Yabeh — directeur adjoint de l'OPT. Rapporteur : Mohamed Ali — conseiller technique du ministre des Transports et des Télécommunications.

Sillah-Edin Abdou-Samad — directeur du CRIPEN. — Sous-commission 9 : coopération internationale. Responsable : Mohamed Hassan Abdillahi — secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères. Suppléant : Hawa Ahmed Youssef — conseiller technique du ministre des Finances. Rapporteur : Marie Natalis — chef division ONG du Ministère des Affaires étrangères. Le responsable de chaque sous-commission, peut appeler à titre consultatif toute personne dont-il lui paraît utile de provoquer son avis. Chaque sous-commission devra se réunir périodiquement sur convocation de son responsable et se doter d'un calendrier de travail. La composition, le mandat et les modalités de fonctionnement du comité d'organisation seront précisés ultérieurement.